

Programme pour favoriser la relève des
professionnels-les de la santé
Action N° 8.3 : Tableaux de bord

**Résultats et
analyse
de l'enquête réalisée
en 2018 par la
direction générale
de la santé**

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	3
2.	RESULTATS ET ANALYSE.....	4
2.1.	Taux de réponse	4
2.2.	Effectifs.....	4
2.2.1	Effectifs par type d'institution.....	4
2.2.2	Effectifs par catégorie et âges moyens	5
2.2.3	Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants	6
2.3.	Places de stage et d'apprentissage	7
2.3.4	Places de stage et d'apprentissage par type d'institution.....	8
2.3.5	Places de stage par catégorie professionnelle et degré de scolarité	9
2.3.6	Places d'apprentissage par catégorie professionnelle	10
2.4.	Origines des diplômés.....	10
2.5.	Places de stage nécessaires.....	11
2.5.1	A l'HEdS : Haute Ecole de Santé	11
2.5.2	Au Secondaire II.....	11
2.6.	Places de stage et d'apprentissage : analyse	13
3.	CONCLUSION.....	14
4.	SUITE 2019 ET AMELIORATIONS PREVUES	14

1. INTRODUCTION

Dans cette troisième édition, l'étude a été élargie aux entreprises d'ambulances actives dans le canton. Les champs « stages » et « apprentissages » ont été complétés.

Ce qu'il faut retenir de cette analyse, c'est d'abord l'excellent taux de réponse en termes d'équivalents plein-temps touchés par l'enquête; ensuite, l'évidence que les efforts des institutions pour augmenter leur nombre de places de stage et d'apprentissage sont constants, notamment dans les EMS.

Pour finir il a été constaté, que dans le courant de l'année 2017, année de référence pour cette enquête, les départs, notamment à la retraite, ont été plus élevés que lors des précédentes années. Selon les informations recueillies auprès des partenaires, cette tendance va s'accroître dans les années à venir. En effet, de nombreux départs seraient déjà planifiés.

Au regard de la planification médico-sociale et sanitaire, cette dernière observation se traduit inévitablement par des objectifs en termes de nombre de personnes supplémentaires nécessaires pour faire fonctionner le système qui n'ont pas été atteints.

Pour rappel, les buts de l'enquête sont de suivre les effectifs du personnel de santé, de donner une vision globale de l'évolution du système de formation (nombre d'élèves-apprenants, de diplômés, de stages, etc.) à des fins de pilotage et d'assurer le suivi de la planification.

Le questionnaire et la présente analyse sont toujours disponibles sur le site de l'Etat dédié au "Programme pour assurer la relève professionnelle de la santé dans le canton de Genève : <https://www.ge.ch/document/mesures-releve-professionnels-sante-enquete-resultats>

2. RESULTATS ET ANALYSE

2.1. TAUX DE REPONSE

La DGS a effectué 149 envois aux permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile, laboratoires et entreprises d'ambulance du canton.

	Envois	Réponses	Taux
Centres médicaux	22	10	45%
EMS	54	44	81%
Foyers	5	5	100%
Hôpitaux et cliniques	11	10	91%
SAD	7	7	100%
Laboratoires	21	15	71%
Ambulances	8	3	38%
Autres	21	5	24%
Total	149	99	66%

Le taux de réponse, en termes de nombre de retours de questionnaire est de 66 %. Il avait été de 71% une année auparavant. Même si le taux de réponse s'inscrit en baisse par rapport à l'année précédente, il reste élevé en termes de nombre d'employés touchés par l'enquête. En effet, la plupart des grandes institutions ont participé à l'enquête. 91 % des hôpitaux et cliniques, 81% des EMS, 100% des institutions d'aides et de soins à domicile et 100% des foyers ont répondu au questionnaire. L'enquête révèle aussi la bonne participation des laboratoires.

2.2. EFFECTIFS

2.2.1 EFFECTIFS PAR TYPE D'INSTITUTION

Au regard des professions de la santé retenues par l'enquête, les hôpitaux sont les plus gros employeurs du canton avec 64.9% des postes. Viennent ensuite les EMS (15.6%), les institutions d'aide et de soins à domicile (12.5%), les autres institutions 3.0% (notamment les membres d'Inso¹), les centres médicaux (2.3%), les laboratoires (1.3%), les ambulances (0.3 %) et les foyers (0.2%).

Type d'établissement	Nb de postes	Nb d'EPT
Hôpitaux et cliniques	9'714	8'192
EMS	2'336	1'858
SAD	1'866	1'475
Centres médicaux	446	328
Autres	340	265
Laboratoires	193	141
Ambulances	48	43
Foyers	36	27
Total général	14'979	12'329

¹ Association cantonale des institutions pour personnes avec handicaps

2.2.2 EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET AGES MOYENS

L'enquête sur les effectifs 2017 a révélé 14'979 personnes et 12'329 EPT répartis de la manière suivante :

Catégories/Professions	Nb de postes	Nb d'EPT	Âges moyens
Autre personnel	133	111	37.6
Assistant-e socio-éducatif-ve	133	111	37.6
Médecin	2'246	1'976	38.6
Médecin	2'246	1'976	38.6
Personnel médico-technique	1'373	1'113	44.5
Ambulancier-ère	65	58	39.7
Autres	624	488	47.3
Technicien-ne en analyse biomédicale	396	309	44.3
Technicien-ne en radiologie médicale	273	243	40.2
Technicien-ne en salle d'opération	15	15	33.6
Personnel médico-thérapeutique	629	460	41.8
Autres	47	26	44.7
Diététicien-ne	58	43	40.2
Ergothérapeute	134	101	42.8
Logopédie (Orthophoniste)	27	17	43.3
Physiothérapeute	209	169	40.4
Psychologue	154	105	42.4
Personnel soignant: autres/sans formation	856	697	43.1
Autre personnel soignant	674	528	44.4
Sans formation	182	169	38.3
Personnel soignant: degré secondaire II	3'332	2'788	44.3
Aide en soins et accompagnement	354	309	41.0
Aide familiales	55	40	51.9
Aide soignant(e)	2'078	1'741	45.6
Assistant-e en soins et santé communautaire	681	570	42.3
Assistant-e médicale	79	63	37.2
Autres	85	65	44.3
Personnel soignant: degré tertiaire	6'410	5'185	42.3
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	6'138	4'975	42.4
Sage-femme	272	210	39.5
Total général	14'979	12'329	42.4

L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42.4 ans (0.4 ans moins élevé qu'en 2016)². Le personnel médico-technique reste le personnel le plus âgé avec 44.5 ans (45.1 ans)² en moyenne, alors que la catégorie « médecin » est la plus jeune avec 38.6 ans (38.1 ans)². L'enquête s'est adressée aux institutions (les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés). Le taux d'activité, toutes catégories confondues, est de 82.1%, et reste stable par rapport à la précédente année.

² entre () les valeurs 2016

2.2.3 ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2017, selon cette enquête, il y a eu 1'894 nouveaux engagements et 1'489 départs, dont 346 départs à la retraite, 572 démissions et 571 départs pour d'autres raisons. Ce sont ainsi 405 personnes qui ont intégré ou réintégré le système de santé genevois (elles avaient été 571 en 2016). Au regard de la planification médico-sociale et sanitaire 2016-2019 qui a identifié un besoin supplémentaire annuel compris entre 450 et 831 personnes, l'enquête révèle que le besoin correspondant n'a pas été comblé. Ci-dessous sont présentés les résultats détaillés par catégorie.

	Planif. à minima (nb de personnes)	Planif. en tenant compte de la durée prof. (nb de personnes)*	Enquête (Entrées-Sorties)	Remarques
P. médico-technique	26	39	28	Dans la cible
P. médico-thérapeutique	18	29	15	Hors cible
P. S. autres/sans formation	74	207	43	Hors cible
P.S. degré secondaire II	108	210	103	Hors cible
P.S. degré tertiaire	176	298	111	Hors cible
Médecins	47	47	105	Hors cible
Total	450	831	405	Hors cible

* tertiaire = 20 ans, secondaire II = 15 ans, autres = 10 ans

A l'exception de la catégorie « professionnels-les médico-techniques », les objectifs minimum en nombre de personnes n'ont pas été atteints³.

Les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 680 (481)⁴, dont 36% pour des postes infirmiers-ères, 21% pour des aides-soignants-es, 19% pour des sages-femmes et hommes sages-femmes et 2.6% pour des ASSC. Ce nombre est en constante augmentation depuis 2015, date de la première enquête. Il est le résultat d'un marché du travail tendu dans le domaine de la santé et du nombre important de départs enregistrés en 2017 (+36% par rapport à la précédente enquête).

³ S'agissant des médecins, l'enquête révèle que le solde entre les entrées et les sorties est largement bénéficiaire. Il faut relever ici que la détermination des besoins pour les médecins avait été réalisée sur la base de ceux exerçant en milieu hospitalier, or nous savons que les hôpitaux fournissent également une main d'œuvre pour les cabinets médicaux actifs sur le canton.

⁴ entre () les valeurs 2016

L'âge moyen d'entrée est de 32.5 ans (32.7)⁵, celui de sortie est de 41.8 ans (41.7)⁵. Même si ces valeurs restent proches, il est constaté que l'âge d'entrée diminue et que l'âge de sortie augmente d'une année sur l'autre. Ceci semble indiquer que de plus en plus de jeunes se tournent vers les professions médicales et que les professionnels restent en emploi plus longtemps.

La durée en emploi varie entre les catégories. Elle est de 9.3 ans en moyenne sur l'ensemble de l'effectif concerné, en progression constante depuis 2015⁶.

Catégories	Engagements	Âge d'entrée moyen	Départs	Âge de sortie moyen	Durée en emploi moyen
Autres personnels	40	29.7	8	32.9	3.2
Assistant-e socio-éducatif-ve	40	29.7	8	32.9	3.2
Médecin	549	31.5	439	34.3	2.8
Médecin	549	31.5	439	34.3	2.8
Personnel médico-technique	104	33.7	74	49.9	16.2
Ambulancier-ère	7	29.4	2	44.5	15.1
Autres	49	37.3	33	53.6	16.3
Technicien-ne en analyse biomédicale	19	30.9	19	52.1	21.2
Technicien-ne en radiologie médicale	26	30.6	18	43.5	12.9
Technicien-ne en salle d'opération	3	26.7	2	30.0	3.3
Personnel médico-thérapeutique	68	34.2	53	48.4	14.2
Autres	3	38.0	0	n/a	n/a
Diététicien-ne	8	30.7	5	40.0	9.3
Ergothérapeute	13	32.4	11	49.0	16.6
Logopédie (Orthophoniste)	1	38.0	5	49.0	11.0
Physiothérapeute	29	34.7	22	49.2	14.6
Psychologue	14	35.7	10	50.0	14.3
Personnel soignant: autres/sans formation	174	34.2	118	42.2	8.0
Autre personnel soignant	139	35.0	91	42.3	7.3
Sans formation	35	31.7	27	42.0	10.3
Personnel soignant: degré secondaire	372	33.7	216	41.6	7.9
Aide en soins et accompagnement	77	36.7	16	41.0	4.2
Aide familial-e	0	n/a	8	57.0	n/a
Aide soignant-e	189	34.0	137	41.3	7.3
Assistant-e en soins et santé communautaire	76	30.6	45	40.7	10.1
Assistant-e médical-e	11	28.6	5	37.8	9.2
Autres	19	34.6	5	37.2	2.6
Personnel soignant: degré tertiaire	587	32.1	458	47.1	15.0
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	553	32.3	444	47.2	14.9
Sage-femme	34	28.9	14	44.4	15.5
Personnel pour lequel l'âge n'a pas été indiqué	77		123		
Total général	1'894	32.5	1'489	41.8	9.3

2.3. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places et semaines de stage et d'apprentissage disponibles. Ces champs ont été complétés par le nombre de stagiaires/apprentis formés, ainsi que le nombre de stagiaires/apprentis en 1^{ère} année. L'enquête révèle 3'047 (3'149)⁵ places de stage et 269 (243)⁵ places d'apprentissage.

⁵ entre () les valeurs 2016

⁶ en 2015, elle était de 8.2 ans et en 2016 de 9 ans

2.3.4 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR TYPE D'INSTITUTION

Les hôpitaux offrent 2'258 (2'532)⁷ places de stage et 49 (73)⁷ places d'apprentissage. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'040 (2'284)⁵ places de stage, sont l'institution qui en offre le plus.

Les EMS offrent 519 (405)⁷ places de stage et 72 (65)⁷ places d'apprentissage. L'augmentation du nombre de places offertes par les EMS peut être expliquée, d'une part, par la forte participation des EMS à l'enquête 2017 et par le fait que le canton a poursuivi ses efforts en la matière. En effet, il a organisé plusieurs séances d'informations pour présenter les métiers et les processus liés aux stages et à l'apprentissage à l'intention des EMS.

Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 133 (136)⁷ places de stage et 72 (55)⁷ places d'apprentissage. L'imad avec 72 (55)⁷ places d'apprentissage est la seule institution d'aide et de soins à domicile qui en offre. Ci-dessous, les résultats par type d'institution :

Institutions	Nombre de places de stage	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux et cliniques	2'258	49
EMS	519	72
SAD	133	72
Autres	57	61
Centres médicaux	39	9
Laboratoires	14	0
Ambulances	14	0
Foyers	13	6
Total général	3'047	269

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont aussi des entités formatrices dans le canton. Les autres institutions, notamment la Fondation Clair Bois, Foyer Handicap et l'Association Thaïs membre d'Insos, offrent également des places. Les entreprises d'ambulance et les laboratoires offrent aussi quelques places.

⁷ entre () les valeurs 2016

2.3.5 PLACES DE STAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET DEGRE DE SCOLARITE

L'offre de places de stage par catégorie professionnelle progresse dans toutes les catégories principales, à l'exception des places pour les médecins. Concernant cette catégorie, il ne s'agit pas d'une réelle baisse, mais d'une modification de la manière de comptabiliser les places par les institutions. En effet, seul le nombre de stagiaires est renseigné à partir de 2017.

Stages disponibles (résultats enquêtes 2015-2016-2017)

Catégories	NB 2015	NB 2016	NB 2017
Personnel soignant: degré tertiaire	1'391	1'436	1'479
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	939	976	928
Pré-HES	274	282	349
Sage-femme	178	178	202
Personnel médico-technique	110	119	140
Technicien-ne en radiologie médicale	110	119	140
Personnel médico-thérapeutique	102	108	119
Diététicien-ne	37	23	28
Physiothérapeute	65	85	91
Total HEdS	1'603	1'663	1'738
Personnel soignant: degré secondaire	290	375	378
Aide familial-e*	192	30	30
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)*		134	159
Aide soignant-e	68	50	34
Aide en soins et accompagnement (ASA)	n/a	105	78
Autres	30	9	19
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	n/a	47	58
Personnel médico-technique (ES)	95	80	110
Ambulancier-ère	46	45	76
Technicien-ne en salle d'opération	18	14	5
Technicien-ne en analyse biomédicale	31	21	29
Total degré secondaire (ES)	385	455	488
Médecin	677	738	454
Psychologue	46	57	37
Ergothérapeute	n/a	10	19
Logopédie (Orthophoniste)	16	16	8
Total degré universitaire	739	821	518
Total Autres	180	210	303
Total	2'907	3'149	3'047

*en 2015 ces catégories étaient regroupées

L'enquête révèle qu'avec 1'479 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places, vient ensuite le personnel soignant de degré universitaire (518), puis celui de degré secondaire (488).

Au niveau du degré secondaire, les ASSC bénéficient de 159 places, viennent ensuite les aides en soins et accompagnement avec 78 places, auxquelles il faut ajouter 30 places pour la formation modulaire en emploi d'ASSC des aides familiaux-les⁸ et 34 places d'aides-soignants-es. Ces deux dernières formations (aide familial-e et aide soignant-e) ne sont plus délivrées, mais

⁸ La formation modulaire en emploi répond aux besoins en formation d'adultes désireux d'obtenir le CFC d'ASSC en cours d'emploi (dans ce cas des aides familiales et des aides soignants).

sont des professions qui existent toujours. Le diplôme d'aide soignant-e a été remplacé par l'attestation fédérale de formation professionnelle d'aides en soins et accompagnement.

2.3.6 PLACES D'APPRENTISSAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Au niveau des places d'apprentissage, les résultats sont les suivants:

Personnel soignant: degré secondaire	260
Aide en soins et accompagnement (ASA)	63
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	118
Assistant-e médical-e	11
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	68
Autres	9
Total	269

2.4. ORIGINES DES DIPLOMES

L'analyse des résultats révèle que 52% (53%)⁹ des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 9% (9%)⁹ en dehors du canton de Genève et 39% (38%)⁹ dans le canton.

La répartition en fonction des institutions est présentée ci-dessous :

Institutions	à Genève	en Suisse (hors Genève)	hors Suisse	Total	à Genève en %	en Suisse (hors Genève) en %	hors Suisse en %
Ambulances	41	7	0	48	85%	15%	0%
Centres médicaux	66	16	79	161	41%	10%	49%
EMS	596	213	932	1'741	34%	12%	54%
Foyers	22	3	9	34	65%	9%	26%
Hôpitaux et cliniques	3'600	716	4'951	9'267	39%	8%	53%
Insos	164	17	128	309	53%	6%	41%
Laboratoires	75	23	91	189	40%	12%	48%
SAD	562	193	785	1'540	36%	13%	51%
Total général	5'126	1'188	6'975	13'289	39%	9%	52%

Au niveau des catégories professionnelles, la répartition est la suivante :

Degré de formation	à Genève	en Suisse (hors Genève)	hors Suisse	Total
Degré tertiaire	22%	7%	71%	100%
Degré secondaire II	53%	9%	38%	100%
Médecin	46%	14%	40%	100%
Médico-thérapeutique	47%	15%	38%	100%
Médico-technique	72%	6%	21%	100%
Autres/sans formation	74%	16%	10%	100%
Autres personnels	81%	12%	7%	100%
Total général	39%	9%	52%	100%

⁹ entre () les valeurs 2016

78 % du personnel soignant de degré tertiaire, comprenant les infirmiers-ères et les sages-femmes ont obtenu leur diplôme en dehors du canton de Genève. En ne considérant que la catégorie "infirmiers-ères", ce taux est de 79.7%.

2.5. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

2.5.1 A L'HEdS : HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, la HEdS aurait besoin de 2'040 places de stage (1'949)⁹ pour 1'225 élèves (1'191)⁹.

HEdS (2017)	5 filières / 1 volée mixte	Nombre d'élèves dans la filière	Admissions en 1ère année	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires par année
Filière 1	Soins infirmiers	446	173	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	2'676	892
Filière 2	Technicien en radiologie médicale	104	48	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	624	208
Filière 3	Nutrition et diététique	108	36	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	432	144
Filière 4	Sage-Femme	97	35	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	873	291
Filière 5	Physiothérapeutes	104	38	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	416	139
Volée mixte 1	Maturités spécialisées	205	205	1 : par année	205	205
Volée mixte 2	Modules complémentaires	161	161	1 : par année	161	161
Nombre de stages nécessaires pour une année complète		1'225				2'040

2.5.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête¹⁰.

446 apprentis en formation duale et 234 élèves en formation plein temps âgés entre 15 et 19 ans briguent un titre reconnu (niveau CITE¹¹ 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de

¹⁰ Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futurs-es hygiénistes dentaires, podologues, assistants-es médicaux-ales et des éducateurs-trices de l'enfance. Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues et les assistants-tes médicaux-ales ne nécessitent pas de stages ;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés-ées dans le cadre de l'enquête ;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les assistants-tes socio-éducatifs qui font également partie des formations offertes par le CFPS et dont les stages sont offerts aussi en EMS.

la santé. Ces 446 apprentis auraient besoin de trouver 486 places d'apprentissages et 324 stages.

Les 234 élèves en formation plein temps auraient besoin de trouver 528 places de stages. Les résultats détaillés des besoins en stages et apprentissages de la formation du secondaire II sont indiqués dans les deux tableaux ci-dessous.

Année scolaire 2017-2018

Formation duale	Degré	Nombre d'apprenants en cours de formation	Nombre de stages par degré	Nombre de stages nécessaires pour la volée	Nombre de stages à rechercher par année scolaire
Aides en soins et en accompagnement D	1	33	1	33*	33*
Aides en soins et en accompagnement D	2	33	0	0	
Assistants en soins et santé communautaire D Formation raccourcie	1	16	0	0	0
Assistants en soins et santé communautaire D Formation raccourcie	2	0	0	0	
Assistants en soins et santé communautaire D	1	44	0	0	41*
Assistants en soins et santé communautaire D	2	41	1	41**	
Assistants en soins et santé communautaire D	3	29	0	0	
Assistants socio-éducatifs D Formation raccourcie	1	34	1	34	68
Assistants socio-éducatifs D Formation raccourcie	2	34	1	34	
Assistants socio-éducatifs D	1	91	1	91	182
Assistants socio-éducatifs D	2	91	1	91	
Assistants socio-éducatifs D	3	0	0	0	
Total		446			324

D = Formation Duale. Les stages sont organisés par l'OrTra. L'école n'intervient pas dans cette recherche.

* variable dans certains cas (stages optionnels)

** stages non obligatoires dans le cadre de l'ordonnance, mais souhaités par les employeurs cantonaux

Formation en école, plein temps (PLT)	Degré	Nombre d'apprenants en cours de formation	Nombre de stages par degré	Nombre de stages nécessaires pour la volée	Nombre de stages à rechercher par année scolaire
Aides en soins et en accompagnement PLT	1	0	0	0	0
Aides en soins et en accompagnement PLT	2	0	0	0	
Assistants en soins et santé communautaire PLT	1	16	1	16	66
Assistants en soins et santé communautaire PLT	2	14	1	14	
Assistants en soins et santé communautaire PLT	3	18	2	36	
Assistants socio-éducatifs PLT	1	18	3	54	90
Assistants socio-éducatifs PLT	2	18	1	18	
Assistants socio-éducatifs PLT	3	18	1	18	
Ambulanciers dipl. ES	1	24	3	72	312
Ambulanciers dipl. ES	2	24	4	96	
Ambulanciers dipl. ES	3	24	6	144	
Techniciens en analyses biomédicales dipl. ES	1	20	1	20	60
Techniciens en analyses biomédicales dipl. ES	2	20	1	20	
Techniciens en analyses biomédicales dipl. ES	3	20	1	20	
Total		234			528

En formation plein temps (PLT), l'école recherche et organise les stages.

¹¹ Classification internationale type de l'éducation

2.6. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE : ANALYSE

L'enquête a dénombré 3'047 (3'149)¹² places de stage disponibles et 289 (243)¹² places d'apprentissage. Une analyse plus fine des places de stages disponibles au regard des places de stages nécessaires indique que les institutions offrent suffisamment de places de stage pour les infirmiers-ères et les ASSC. Dans les autres catégories professionnelles, la situation est plus tendue.

Cependant, les résultats doivent être considérés au regard des professions et des institutions concernées par l'enquête. Par exemple, le nombre de stages offert par les institutions pour les infirmiers-ères est plus élevé que le nombre de stages nécessaires pour répondre au besoin des écoles. Ceci porte à penser que les institutions offrent des places de stages pour des étudiants-tes qui fréquentent des écoles dans d'autres cantons ou pays.

A l'inverse, le nombre de places de stage nécessaires pour les ASE est inférieur au nombre de places de stage offert par les institutions, ce qui est le cas également pour les diététiciens-nes, les physiothérapeutes et les techniciens-nes en analyse biomédicale. Ceci s'explique par le fait que plusieurs des institutions fournissant des prestations pour la petite enfance, les cabinets de diététique et de physiothérapie ont été exclus du périmètre de l'enquête.

Concernant les ASSC, l'enquête révèle qu'en formation duale, il y a 114 apprentis qui ont besoin de 41 places de stage. S'agissant de la voie plein temps, l'enquête montre un besoin de 66 places de stage. Le besoin cumulé en stages de la voie duale et de la voie plein temps serait de 107 (66+41) places. Ainsi, il semblerait que le nombre de places nécessaires pour les ASSC est moins élevé que le nombre de places offertes par les institutions. La situation serait ainsi moins tendue que les années passées.

Toutefois, il faut relativiser ces résultats, car les institutions ont indiqué qu'un candidat doit, dans le cadre de sa formation, effectuer un stage dans une entreprise différente de celle qui l'a sélectionné. Ainsi, dans le cadre de l'enquête, il est probable qu'un même stagiaire ait été compté deux fois. Compte tenu de cette précision, par exemple, un stagiaire sélectionné par imad doit, dans le cadre de son programme d'apprentissage, effectuer un stage aux HUG ou dans un EMS. Dans ce cas, au moment du relevé, il se peut qu'imad l'ait compté une fois et que les HUG ou l'EMS l'ait compté également une fois, ce qui surestime le nombre de places de stage annoncé par les institutions au moment du relevé.

Au regard des résultats obtenus, il est constaté que la problématique des places de stage et d'apprentissage reste complexe. L'enquête ne permet de donner qu'un aperçu de la réalité. Elle constitue, cependant, une excellente base de discussion avec les différentes institutions du canton et permet d'appréhender chaque année un peu mieux cette problématique.

¹² entre () les valeurs 2016

3. CONCLUSION

Le bilan général de l'enquête reste positif. Au regard du taux de réponse, cette troisième édition s'inscrit dans la continuité.

S'agissant des résultats, les efforts du canton et des institutions semblent être récompensés, notamment concernant l'offre de place de stages et d'apprentissage en général. L'inquiétude principale relevée par cette édition réside dans la non-atteinte des objectifs de planification en termes de nombre de personnes nouvelles à engager pour subvenir au besoin de la population. La cause principale semblerait être liée à l'accélération du nombre de départs enregistrée courant 2017 (346 départs à la retraite, 572 démissions et 571 départs pour d'autres raisons). Ainsi, il est observé que :

- le taux de réponse est resté élevé, même si un peu plus faible que l'année passée. Les entreprises d'ambulance qui ont participé pour la 1^{ère} fois ont enregistré un taux de réponse de 38% ;
- la durée en emploi, toutes catégories confondues, s'est allongée de 0.3 ans, notamment grâce à une entrée en emploi plus précoce, démontrant que de plus en plus de jeunes professionnels-les entrent dans le marché du travail ;
- au regard de la planification sanitaire, dont le besoin supplémentaire en personnels soignants estimé est compris entre 450 et 830 personnes par année, 405 personnes ont intégré ou réintégré le système de santé genevois courant 2017 ;
- le nombre de départs a augmenté de 36% avec un accroissement important des départs à la retraite (+77%), dont surtout des infirmiers-ères (169 au total) ;
- le nombre de postes vacants est en constante augmentation depuis 2015. Il a augmenté de 40% entre 2016 et 2017 ;
- la part des diplômés "genevois" par rapport au total des diplômés a crû de 38% à 39% ;
- le nombre de places de stage a été stable et le nombre de places d'apprentissage a augmenté par rapport à la précédente enquête ;
- deux employés sur cinq ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.

4. SUITE 2019 ET AMELIORATIONS PREVUES

L'année 2019 sera caractérisée par une nouvelle estimation des besoins en personnel. En effet, l'ancienne période de planification médico-sociale et sanitaire touchant à sa fin, il est nécessaire de réaliser une nouvelle estimation des besoins.

S'agissant du questionnaire, les variables concernant les stages et les apprentissages seront améliorées pour tenir compte des différentes voies de formations, notamment duale et plein temps.

Comme les précédentes années, les résultats de cette enquête alimentent les travaux de l'Observatoire transfrontalier des personnels de santé. La seconde étude devrait être publiée au printemps 2019.

Toutes les informations utiles se trouveront sur le site dédié mis à jour : <https://www.ge.ch/mesures-releve-professionnels-sante>

Nous remercions tous les participants à l'enquête qui, malgré leur charge de travail, ont trouvé le temps de répondre au questionnaire.

